

Accompagnement individuel complémentaire à destination des créateurs et repreneurs d'entreprise

Durée et coût

5h sur 1 à 2 mois

400 euros TTC – admissible au CPF

Résumé

Bénéficiaire d'un accompagnement personnalisé, au travers d'un conseiller-référent unique, portant sur la finalisation technique du projet entrepreneurial déjà travaillé.

Objectifs

Cette action vise à apporter un complément technique aux candidats ayant déjà bénéficié d'un accompagnement personnalisé dans le cadre du droit commun et dont le contenu a été validé en amont. Cette action ne concerne que des candidats ayant déjà bénéficié d'actions d'accompagnement préalables, qui n'ont pas suffi à finaliser le projet.

Résultats attendus

Finaliser un parcours d'accompagnement déjà entamé mais insuffisant, permettant de viser la mise en œuvre opérationnelle du projet. Bénéficiaire d'un appui conseil sur la construction du projet, pouvoir définir un plan d'action de mise en œuvre de l'activité. Etre accompagné sur les aspects "techniques" liés à la finalisation de la démarche entrepreneuriale, notamment : montage juridique, financier, fiscal ou déclaratif.

A qui s'adresse la formation?

Ce cycle est ouvert à toute personne souhaitant créer ou reprendre une entreprise et ayant déjà bénéficié d'un premier temps d'accompagnement dans le droit commun.

Prérequis

- Disposer d'une étude de marché finalisée, à fournir en amont de la prise en charge
- Disposer d'un plan d'affaires pré-rédigé, à fournir en amont de la prise en charge.

Méthode et moyens pédagogiques Evaluation de la formation

Les entretiens d'accompagnement sont prioritairement réalisés en face à face. Des entretiens téléphoniques ou numériques peuvent être proposés pour des questions de mobilité ou de disponibilité. Nous proposons 4 à 6 entretiens individuels, complétés par un travail de rédaction ou de correction de votre plan d'affaires.

Un centre de ressources et des outils de travail sont mis à disposition en ligne.

Afin d'évaluer vos besoins puis l'atteinte de vos objectifs, vous disposerez d'un outil d'autoévaluation fourni dans votre base documentaire. Votre formateur réalisera également une évaluation de l'atteinte des objectifs dont le résultat sera fourni sur l'attestation de fin de formation.

Dates, horaires, délais

Formation en entrée et sortie permanente.
Démarrage dans le mois suivant la validation de votre dossier par la prise en charge CPF, OPCO ou employeur.
Horaires : 1 à 2 h par séance, ne nécessitant pas de restauration ou d'hébergement.

Lieu

- La formation a lieu dans les locaux de VECTEUR
- 48 rue Franklin – 68200 MULHOUSE (2ème étage)
- Ou sur l'un de ses lieux de permanence dans le 68

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap sont accueillies sur des modalités adaptées, sur l'un de nos lieux de permanence accessible le plus proche de son domicile.
Nous solliciter en cas de besoin !

Coordonnées référent handicap et pédagogique

Elodie BEYER et Danielle LIDIN – 03 89 42 00 14 –
contact@agencevecteur.fr

Appréciation

Taux de satisfaction : formation nouvelle
Taux d'abandon : formation nouvelle



Accompagnement individuel complémentaire à destination des créateurs et repreneurs d'entreprise

Les conseillers formateurs

Julie DOUGLAS

5 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

Danielle LIDIN

25 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

Teddy HELBERT

10 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

Jérôme ILTIS

14 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

Bernard KAPPLER

22 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

Dominique WADEL

33 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

Programme de la formation

Séquence 1 – 2 heures

Conseil et accompagnement sur les aspects juridiques, sociaux et fiscaux

- ✓ Soutien au choix de la forme juridique et fiscale adaptée au projet
- ✓ Identification du cadre social du statut d'entrepreneur visé
- ✓ Explications fonctionnelles des obligations en résultant

Séquence 2 – 3 heures

Conseil et accompagnement à la réalisation du plan d'affaires

- ✓ Correction du business-plan – document de présentation du projet
- ✓ Correction et analyse du dossier financier, orientation vers les ressources et partenaires à mobiliser

